

PRÉSENTATION DE S.E MGR BRIAN FARRELL

***L'oecuménisme dans l'Église aujourd'hui :
Analyse des résultats d'une enquête lancée par le
Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens***

2004

Introduction

Au mois de novembre 2004, le Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens a organisé une rencontre internationale aux environs de Rome, pour célébrer le 40^e anniversaire de la promulgation, le 21 novembre 1964, du Décret sur l'oecuménisme *Unitatis redintegratio* du Concile Vatican II. Plus de 250 participants étaient présents à la rencontre. Ceux-ci comprenaient les Présidents (ou les Secrétaires) des Commissions oecuméniques de la majorité des Conférences épiscopales et des Synodes des Églises orientales catholiques, les modérateurs des dialogues théologiques bilatéraux avec les principales Confessions chrétiennes, ainsi que les membres et les consultants du dicastère.

Plus de trente "délégués fraternels" des autres Églises et communautés ecclésiales du "Conseil oecuménique des Églises" de Genève et de la "Conférence des Églises européennes" participaient également à la rencontre, ainsi que des invités de la Curie Romaine, des Universités pontificales et des Facultés de théologie. La rencontre avait pour but de célébrer le quarantième anniversaire de l'engagement oecuménique de l'Église, mais également de réfléchir sur la signification permanente d'*Unitatis redintegratio*, d'examiner le chemin parcouru depuis le Concile, et de formuler des propositions pour une action future.

En préparation à cette importante rencontre, le Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens avait envoyé un questionnaire aux Conférences épiscopales et aux Synodes des Églises orientales catholiques, dans le but d'élaborer un compte-rendu sur la situation actuelle de l'oecuménisme au sein de l'Église catholique et au niveau local. A travers cette initiative, le Conseil pontifical voulait vérifier le degré d'application pratique tant d'*Unitatis redintegratio*, quarante ans après sa promulgation, que du *Directoire oecuménique*, dix ans après sa publication. Sur les 163 questionnaires envoyés, 83 ont été remplis et retournés au Conseil pontifical. Au vu des réponses parvenues au niveau continental et régional, on peut constater ce qui suit: 20 réponses de l'Afrique (44% des Organismes épiscopaux et synodaux présents sur le continent), 17 réponses de l'Amérique latine et des Caraïbes (71%); une réponse de l'Amérique du nord (50%), 12 réponses de l'Asie (60%), 24 réponses de l'Europe (60%); 7 réponses du Moyen-Orient (46%); 2 réponses de l'Océanie (40%).

Le Conseil pontifical est tout à fait conscient des limites de cette enquête; le questionnaire n'était pas formulé sur des bases scientifiques; les réponses ont été moins nombreuses que prévu et correspondaient à des réalités numériquement différentes entre elles, ce qui n'a pas permis de faire une comparaison fiable des données et des statistiques. Par exemple, le Brésil ne peut pas être comparé à Gibraltar, ni l'Allemagne au Kazakhstan. Nous ne pensons pas non plus disposer de bases solides pour tracer un cadre de l'état actuel de l'engagement oecuménique. Nous présentons ci-dessous un bref compte-rendu des résultats de l'enquête.

Les informations obtenues ont été divisées en quatre thèmes:

1. Le progrès de la conscience oecuménique dans le cadre de l'Église catholique;
2. L'organisation de l'oecuménisme,
3. L'action oecuménique de l'Église au niveau local;
4. Suggestions pour un travail futur.

1. Le progrès de la conscience oecuménique dans le cadre de l'Église catholique

1.1 Des signes positifs

L'enquête a montré de façon évidente que, partout dans le monde, *Unitatis redintegratio* a suscité une amélioration radicale des attitudes des catholiques à l'égard des autres chrétiens: l'approche polémique du passé n'est plus dominante. *Les catholiques ont une attitude positive à l'égard du devoir oecuménique.* Ils désirent connaître davantage les autres Églises et Confessions chrétiennes et font généralement preuve d'une volonté de participer à des événements oecuméniques et à des rencontres, en particulier en ce qui concerne la prière en commun pour l'unité. L'oecuménisme spirituel est une pratique très diffuse. Outre la "Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens", qui reste l'élément principal de l'action oecuménique, les célébrations communes de la plupart des fêtes liturgiques et des commémorations, ainsi que des anniversaires civils, nationaux et locaux, sont devenues presque partout une réalité. Il existe un partage fréquent des lieux de culte. Deux tiers des réponses au questionnaire ont fait référence à la collaboration oecuménique au niveau paroissial et à la publication d'orientations pour l'activité oecuménique dans les régions respectives. En général, nous pouvons être certains que l'effort d'appliquer l'engagement oecuménique du Concile Vatican II continue et se diffuse à travers l'Église.

1.2 Problèmes et résistances

Dans le même temps, il ne faut pas être naïfs. Et bien que toutes les difficultés mentionnées dans les réponses au questionnaire soient présentes de la même manière partout dans l'Église, un regard d'ensemble sur ces difficultés peut être utile dans la mesure où elles mettent en évidence les défis affrontés par ceux qui travaillent pour l'unité des chrétiens au niveau pratique.

En se risquant à une synthèse, on peut affirmer que *les questions théologiques et pastorales auxquelles il a été fait référence le plus fréquemment* dans les réponses sont les suivantes:

- Le problème de la reconnaissance réciproque du baptême et le nouveau baptême des catholiques de la part de certaines Églises et communautés ecclésiales, comme fait établi ou pratique courante; à la suite de son Assemblée plénière en 2001, le Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens avait envoyé aux Conférences épiscopales une présentation des directives sur la reconnaissance réciproque du baptême, qui émanaient de certaines d'entre elles. La présentation a également été publiée sur le Bulletin du dicastère (cf. *La reconnaissance réciproque du baptême, synthèse des réponses des Conférences épiscopales - Document d'études*) (Service d'Information - *Information Service* n. 109 [2002/I-II]). Le document est publié en anglais et en français).
- La question des abus en ce qui concerne la *communicatio in sacris*.
- *Les questions relatives aux mariages mixtes.*
- *Les problèmes soulevés en certains lieux par d'apparents excès dans les pratiques de dévotion catholiques concernant le culte marial.*
- *La question de l'unification de la date de Pâques - un thème débattu en de nombreuses occasions depuis le Concile Vatican II - qui constitue une préoccupation particulièrement*

présente au Moyen-Orient.

- *La diversité de l'organisation des structures ecclésiales dans certains pays fait que les catholiques rencontrent des difficultés à identifier des partenaires oecuméniques dans d'autres confessions.*

- On a en outre constaté la présence diffuse d'accusations réciproques de prosélytisme (Amérique latine, Egypte, Russie).

- Enfin, de nombreuses Conférences épiscopales s'accordent à indiquer que le manque de documentation oecuménique accessible aux fidèles les moins préparés constitue un problème.

Parmi les facteurs non-théologiques qui ont des répercussions sur l'oecuménisme, les réponses ont mis en évidence: les situations sociales et politiques (en particulier dans l'ancienne Union soviétique); les conflits ethniques (Afrique et Balkans); la situation majoritaire ou minoritaire de l'Église. En Europe de l'Est, de nombreuses réponses se sont référées aux tensions relatives à la restitution des biens ecclésiastiques. Dans certains lieux, la recherche de l'unité des chrétiens est considérée comme une menace par certaines groupes islamiques.

Des réponses provenant de tous les continents ont évoqué la persistance d'attitudes marquées par la crainte, la suspicion et la méfiance réciproques. D'autres groupes chrétiens ont peur d'être absorbés par la communauté catholique plus forte qu'eux et, inversement, les catholiques considèrent avec méfiance certains groupes, qui utilisent les moyens de communication et les campagnes d'opinion publiques, pour critiquer les doctrines catholiques ou insister sur des situations négatives ou scandaleuses afin d'attaquer l'Église. En un mot, de nombreux doutes subsistent en ce qui concerne les intentions respectives réelles et les motivations évangéliques des programmes et de l'action des uns et des autres. Bien que beaucoup de progrès aient été réalisés en termes de purification des mémoires historiques, certaines Églises locales affirment que le souvenir des événements du passé, qu'ils soient éloignés ou plus récents, empêchent encore ou font obstacle aux relations oecuméniques.

La purification des mémoires est un argument sur lequel Jean-Paul II a attiré l'attention en de nombreuses occasions, et elle demeure l'un des défis les plus cruciaux pour ceux qui oeuvrent pour l'unité des chrétiens.

Certaines réponses ont souligné l'absence de motivation et d'enthousiasme dérivant, dans certains cas, du doute selon lequel l'oecuménisme affaiblit la mission évangélisatrice de l'Église. Certains catholiques considèrent que l'oecuménisme compromet leur foi et équivaut à admettre que l'Église catholique ne remplit pas pleinement son rôle, qu'ils ne sont pas prêts à accepter. Dans certaines régions où l'Église catholique est fortement majoritaire, le nombre restreint de chrétiens appartenant aux autres Églises est considéré comme une justification au manque d'initiatives oecuméniques. Ailleurs, les plus récentes communautés évangéliques et pentecôtistes sont souvent considérées comme authentiquement ecclésiales, et l'utilisation indiscriminée du terme de "secte" continue de provoquer des problèmes sur tous les continents. Les communautés ecclésiales (baptistes, évangéliques, pentecôtistes) avec lesquelles l'Église catholique entretient un dialogue théologique et des relations internationales, qui dans certains cas se poursuivent depuis des décennies, sont incluses dans la liste des sectes. D'autre part, et en particulier en Amérique latine, les réponses au questionnaire ont fréquemment indiqué une non-reconnaissance du caractère chrétien des catholiques de la part de certains groupes évangéliques et pentecôtistes. Il pourrait être utile de rappeler que cette difficulté réciproque a fait l'objet de documents d'études préparés par diverses commissions mixtes de dialogue (par exemple le dialogue catholique-pentecôtiste: *Evangélisation, prosélytisme et témoignage commun*; les "consultations entre l'Église catholique et l'Alliance évangélique mondiale": *Église, Evangélisation et les liens de la Koinonia*).

2. L'organisation de l'oecuménisme

Le Concile Vatican II a confié de façon particulière aux Évêques la tâche oecuménique. Le Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'oecuménisme recommande l'institution de commissions oecuméniques dans chaque diocèse, ainsi qu'aux niveaux nationaux et régionaux, ou tout au moins la désignation, dans chaque diocèse, d'un délégué chargé de promouvoir l'esprit oecuménique et les relations inter-ecclésiales.

Le Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens a constaté avec satisfaction que seul un nombre restreint de *Conférences épiscopales* ne disposent pas de département ou de commission pour l'oecuménisme. D'autre part, un grand nombre des questionnaires remplis fait état de l'action limitée de ces commissions ou délégués. A cet égard, on a fait allusion au manque de continuité dans le développement des projets, à la nécessité d'un potentiel humain nouveau et plus jeune entre ceux qui sont engagés dans l'activité oecuménique. Au niveau des *diocèses*, le cadre n'est pas très réjouissant: le manque de personnes, de formation spécifique, de ressources financières ou d'autres types, signifie que l'action oecuménique est souvent laissée à l'initiative spontanée des fidèles. A l'inverse, dans certains pays, on signale la présence de *groupes et d'associations de soutien* naissants, formés par des personnes bien préparées dans le domaine oecuménique, actives dans la promotion de la formation oecuménique dans les diocèses, dans les paroisses, dans les séminaires et dans les groupes. On doit faire preuve d'une plus grande attention pour identifier ces experts et volontaires et développer leur formation.

En ce qui concerne *l'adhésion aux Conseils de l'Église*, on a noté un changement substantiel au cours des dernières années. Il y a quarante ans, l'Église catholique n'avait adhéré à aucun de ces Conseils. Aujourd'hui, sur les 120 Conseils des Églises existants, celle-ci est membre de 70 d'entre eux, et elle participe à 3 des 7 Conseils régionaux d'Églises et à 7 des Conseils régionaux d'Églises associées au Conseil oecuménique des Églises de Genève (selon les informations dont on disposait en septembre 2004, l'Église catholique est membre à part entière de trois Conseils régionaux d'Églises: des Caraïbes, du Moyen-Orient et du Pacifique. L'Église catholique est membre de 14 Conseils nationaux chrétiens ou Conseils d'Églises en Afrique, de 3 en Asie, de 10 en Océanie, de 12 aux Caraïbes, de 25 en Europe, d'un en Amérique du Nord, de 5 en Amérique du Sud (cf. *"Inspired by the same vision": Roman Catholic participation in national and regional Councils of Churches*, Appendice E). Un nouveau document, qui sera publié prochainement, préparé par le "Groupe mixte de travail" entre les représentants de l'Église catholique et le Conseil oecuménique des Églises, offre une analyse des implications et des formes de participation catholique dans ces Conseils, ainsi que des suggestions pour affronter les difficultés et les défis qui empêchent la participation catholique dans certains lieux.

3. L'action oecuménique de l'Église au niveau local

En ce qui concerne le dialogue, sur les 83 Conférences épiscopales ayant répondu à l'enquête du Conseil pontifical pour l'Unité des Chrétiens, 42 ont confirmé la présence sur leur territoire de structures permanentes de dialogue avec les autres Églises et communautés ecclésiales; 38 d'entre elles comptent des commissions mixtes de dialogue. En ce qui concerne la *réception des documents de dialogue*, seules 35 Conférences épiscopales font apparaître une diffusion correcte des dialogues officiels et affirment en avoir promu l'étude et la discussion active à travers la publication de documentation. Certains participants à l'enquête se sont également référés aux initiatives en cours afin d'utiliser *Internet* pour la promotion de l'oecuménisme dans certains pays, un aspect que le Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens a l'intention de développer avec un grand intérêt. Dans le domaine *social*, 44 Conférences épiscopales ont indiqué leur participation à des activités de coopération avec les

autres confessions. A cet égard également, il faut admettre que l'on pourrait faire bien davantage.

La nécessité d'une *formation oecuménique* plus adaptée a représenté un argument indiqué dans la pratique par toutes les Commissions oecuméniques qui ont répondu à l'enquête. Celle-ci devrait bénéficier de la présence et de la contribution de représentants d'autres Églises et communautés ecclésiales. En effet, le Conseil pontifical souhaite que là où cela est possible, cette formation soit toujours plus réalisée en collaboration. Le document préparé par le dicastère en 1995: *La dimension oecuménique de la formation des personnes se consacrant au ministère pastoral*, qui offre des suggestions pour un cours de formation à l'oecuménisme et conseille des aides pour l'organiser, n'est pas suffisamment connu et doit être plus amplement distribué. Avec la Congrégation pour l'Éducation catholique, le Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens a pris l'initiative de promouvoir une enquête au niveau mondial, auprès des séminaires catholiques possédant un département de théologie, les Universités et les Facultés de Théologie, pour savoir exactement de quelle façon on peut fournir un enseignement oecuménique, et si lui est accordée l'attention qu'il mérite dans l'ensemble de la formation catholique. On procède actuellement au recueil de données dans l'intention de publier ensuite les résultats de l'enquête.

4. Quelques éléments de réflexion sur l'avenir de l'oecuménisme

Cette consultation a montré que le degré d'engagement dans le devoir oecuménique au niveau local croît en intensité et s'étend dans toute l'Église. Dans une société mondialisée, les chrétiens de toutes les Églises ressentent le désir de dépasser leur état de division. L'oecuménisme spirituel - conversion de l'esprit et du cœur au Christ, prière en commun pour l'unité - rassemble autour de lui une attention toujours plus grande. Les questionnaires ont offert de nombreuses suggestions positives pour l'action oecuménique future, en soulignant trois aspects à considérer avec urgence dans le contexte actuel et à l'avenir:

1. Inclure les initiatives oecuméniques dans les programmes pastoraux organiques des diocèses.
2. Promouvoir la formation oecuménique des laïcs, des religieux, des séminaristes, des prêtres et des évêques.
3. Réfléchir sur les moyens d'affronter le problème du prosélytisme agressif.

Dans un monde ayant subi un grand changement au cours des années qui nous séparent du Concile Vatican II, l'approche catholique vers le rétablissement de l'unité est empreinte d'un réalisme nouveau. Il apparaît plus clairement que jamais que l'oecuménisme ne peut être promu que sur une solide base doctrinale, et un dialogue rigoureux entre les chrétiens divisés. En particulier, on comprend plus pleinement que l'oeuvre pour l'unité ne peut se développer qu'au sein d'une spiritualité convaincante et profonde, une spiritualité d'espérance chrétienne et de courage. Le Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens souhaite que la commémoration du quarantième anniversaire de la promulgation du Décret *Unitatis redintegratio* ait suscité une nouvelle espérance et un nouveau courage chez ceux qui sont directement responsables de la réalisation de l'engagement oecuménique de l'Église.